

DOSSIER DE PRÉSENTATION: "NIÑOS DE COLOMBIA"

De Genève à Bucaramanga (Colombie) : Professionnaliser la solidarité pour nourrir l'avenir.



"Cantine partenaire à Bucaramanga : Un repas équilibré, premier pas vers la scolarisation."

1. L'ÉTAT D'URGENCE (Le "Pourquoi")

À Bucaramanga en Colombie, des milliers d'enfants des quartiers précaires font face à une réalité invisible mais dévastatrice : l'insécurité alimentaire chronique.

- Le constat : Un enfant qui a faim ne peut pas apprendre, ne peut pas grandir et reste prisonnier du cycle de la pauvreté.
- Le manque : Les structures locales manquent souvent de moyens professionnels et de rigueur sanitaire pour offrir une solution durable.

2. NOTRE SOLUTION : LA QUALITÉ AU SERVICE DE LA DIGNITÉ

L'Association "Niños de Colombia" ne se contente pas de distribuer des denrées sèches. Nous créons une chaîne de valeur nutritionnelle professionnelle.

Notre modèle "Cuisine Centrale" :

- Professionnalisme : Un chef cuisinier diplômé prépare des repas complets (protéines, légumes frais, féculents).
- Sécurité : Utilisation d'une cuisine certifiée aux normes sanitaires nationales.
- Transparence : 100 % des dépenses sont tracées via facturation électronique et contrôlées depuis Genève.
- Modèle *Plato Saludable* : Chaque repas respecte les standards de l'OMS, incluant 50 % de vitamines (fruits et légumes frais), 25 % de protéines animales pour lutter contre l'anémie, et 25 % d'énergie durable (riz complet, légumineuses).

3. IMPACT CONCRET ET CHIFFRES CLÉS

Grâce à notre structure légère et optimisée, chaque franc suisse a un impact démultiplié :

- 50 enfants nourris sainement par jour d'activité, 5 jours/semaine (objectif : 100 enfants/jour en année 2).
- 1 000 repas servis chaque mois (soit 12 000 repas/an).
- 5.40 CHF : coût opérationnel par repas (incluant main-d'œuvre, matières premières, logistique et gestion).
- 6.31 CHF : coût complet par repas en année 1 (incluant investissement initial et réserve de sécurité).
- 75 700 CHF : besoin total de financement pour l'année 1.

4. UNE GESTION RIGOUREUSE (Le "Comment")

Pourquoi nous faire confiance ? Parce que nous appliquons la rigueur de gestion suisse au terrain colombien.

- Comité bénévole : À Genève, les membres de l'association travaillent gracieusement. L'essentiel de vos dons va directement dans l'assiette des enfants.
- Binôme de confiance : Une direction stratégique à Genève et une responsable pays expérimentée, Marta, à Bucaramanga (15 ans de travail social en quartiers défavorisés).
- Zéro opacité : Des rapports d'impact mensuels et trimestriels avec photos, vidéos et justificatifs comptables envoyés à chaque donateur.
- Conformité légale : La création de l'entité légale locale (ESAL) est en cours afin de respecter scrupuleusement la loi colombienne. Nous travaillons également avec la protection de l'enfance en Colombie (*Bienestar Familiar*).

5. NOS OBJECTIFS 2026

Pour cette première année de lancement, notre budget total s'élève à 75 700 CHF.

Poste	Montant (CHF)	Détails
A. Charges opérationnelles annuelles (OpEx)	64 800	5 400 CHF/mois × 12 mois
B. Investissement initial (CapEx)	5 500	Matériel de cuisine professionnel et petit équipement
C. Fonds de réserve de sécurité	5 400	Équivalent à 1 mois de fonctionnement (imprévu/inflation)
TOTAL BESOIN ANNÉE 1	75 700	

Financement sécurisé et recherché

Source	Montant (CHF)	Statut
Fonds propres (membres fondateurs)	5 000	✓ Sécurisé
Crowdfunding / dons individuels	10 000	● En cours
Partenariats entreprises & fondations	60 700	● À solliciter
TOTAL FINANCEMENT	75 700	Objectif atteint

6. DEVENEZ PARTENAIRE DE LEUR AVENIR

Nous ne cherchons pas seulement des donateurs, mais des partenaires de mission.

- Don individuel : Avec 95 CHF, vous financez un mois complet de repas pour un enfant (5 jours/semaine).
- Partenariat entreprise : Parrainez une semaine de fonctionnement de la cantine et recevez un rapport dédié pour votre communication RSE.
- Impact fiscal : Notre demande de reconnaissance d'utilité publique est en cours d'instruction auprès du canton de Genève. Dès réception de l'arrêté, l'attestation fiscale vous sera envoyée rétroactivement pour l'année en cours, vous permettant de déduire vos dons selon les limites légales cantonales et fédérales.

"Parce qu'un repas chaud est le premier pas vers l'école, la santé et l'espoir."

Soutenez notre action :

Rendez-vous sur <https://www.ninosdecolumbia.ch> ou contactez-nous pour un virement bancaire.

L'EXCELLENCE NUTRITIONNELLE : BIEN PLUS QU'UN SIMPLE REPAS

Pour un enfant en pleine croissance, la quantité ne suffit pas ; la densité nutritionnelle est la clé de son développement cérébral et physique.

Une structure de repas équilibrée (modèle "Plato Saludable")

Chaque portion servie respecte les recommandations de l'OMS et de l'ICBF (Institut Colombien du Bien-être Familial) :

- 50 % Vitamines & Minéraux : Légumes frais de saison (courgettes, carottes, haricots verts) et fruits locaux (goyave, mangue, lulo) pour renforcer le système immunitaire.
- 25 % Protéines de haute valeur biologique : Poulet, viande rouge ou œufs. Contrairement aux aides humanitaires classiques basées sur les céréales, nous privilégions la protéine animale pour lutter contre l'anémie.
- 25 % Énergie durable : Riz complet, lentilles, haricots rouges ou tubercules locaux (yuca, papa), offrant une satiété longue durée pour l'après-midi d'école.

L'impact sur la santé à long terme

En fournissant 5 repas complets par semaine, nous agissons sur :

1. La croissance : Prévention du retard de croissance staturo-pondérale.
2. Les capacités cognitives : Un cerveau nourri est un cerveau capable de se concentrer en classe.
3. L'hygiène : L'éducation aux gestes barrières (lavage des mains) est intégrée systématiquement avant chaque service.

CONTRÔLE FINANCIER & TRANSPARENCE : LA "RIGUEUR SUISSE" SUR LE TERRAIN

Le plus grand frein des donateurs est la peur de la corruption ou de la mauvaise gestion. Notre protocole de contrôle élimine ces risques.

Traçabilité totale (Digital First)

- Facturation électronique (DIAN) : En Colombie, la loi impose désormais la *Factura Electrónica*. Chaque achat chez nos grossistes génère un document numérique officiel envoyé en temps réel aux autorités fiscales colombiennes. Marta nous transmet ces originaux chaque mois.
- Structure légale : La création de l'entité légale locale (ESAL) est en cours. En attendant son obtention définitive, les fonds sont gérés depuis le compte suisse et les dépenses sont effectuées sous le contrôle de Marta avec des conventions provisoires. Dès l'ESAL obtenue, tous les contrats (location, salaires, fournisseurs) seront transférés à l'entité locale.
- Vérification à double entrée : Le trésorier à Genève, comptable de formation, compare chaque virement bancaire effectué vers la Colombie avec les factures certifiées reçues. Aucun franc n'est "perdu dans la nature".

Audit et reporting de terrain

- "Journal de caisse" mensuel : Un fichier Excel partagé entre Marta et le comité de Genève récapitule chaque centime dépensé (loyer, salaire, gaz, nourriture).
- Preuve par l'image : Pour chaque semaine d'activité, Marta fournit :
 - Photos des stocks de nourriture reçus,
 - Une courte vidéo de la préparation en cuisine,
 - Des photos de la distribution (dans le respect de la dignité des enfants).

Une structure "Lean" (légère)

- Bénévolat de direction : L'association à Genève n'a pas de bureaux coûteux ni de salaires.
 - Frais de siège réduits : Les seuls frais en Suisse sont les frais bancaires inévitables (environ 85 CHF/mois) et les frais techniques du site web (environ 100 CHF/an).
 - Économie d'échelle : En achetant en gros à Centro Abastos et dans les marchés locaux, nous réduisons les coûts de 20 % à 30 % par rapport à un achat en supermarché de quartier, maximisant ainsi la valeur de chaque don.
-

INDICATEURS DE PERFORMANCE (KPIs) & ANALYSE DE VIABILITÉ

Cette section est conçue pour rassurer immédiatement un directeur financier ou un responsable de fondation.

1. Efficacité du don (Ratio Impact) : 85.6 % de chaque franc collecté est directement alloué aux charges opérationnelles de terrain (hors CapEx unique). Les frais de siège en Suisse sont maintenus à ~0.3 % du budget.
2. Marge de sécurité : La réserve de 5 400 CHF couvre exactement 1 mois complet d'activité sans aucun nouvel apport, éliminant le risque de rupture de service en cas de retard de virement ou d'imprévu local.
3. Effet de levier (Scalabilité) : Actuellement à 50 enfants/jour (1 000 repas/mois), notre modèle permet de doubler le volume à 100 enfants/jour (2 000 repas/mois) sans augmenter les frais fixes (Marta, loyer). Le coût matière par repas passerait alors de 2.70 CHF à environ 2.10 CHF, augmentant mécaniquement l'impact sans augmenter les frais de structure.
4. Conformité et traçabilité : 100 % des dépenses de "Matières Premières" et "Logistique" sont soumises à la facturation électronique (DIAN) colombienne, vérifiée par double entrée (Marta sur place + trésorerie à Genève).

FOIRE AUX QUESTIONS

1. Pourquoi avoir choisi Bucaramanga en Colombie ?

Bucaramanga est une ville carrefour qui accueille un flux important de populations déplacées et de familles en situation de grande précarité. Bien que la ville se développe, ses "barrios" (quartiers) périphériques manquent cruellement de structures de soutien alimentaire stables. Notre responsable locale, Marta, y possède un réseau solide et une connaissance parfaite du terrain, ce qui garantit une mise en œuvre immédiate et sécurisée.

2. Comment garantisiez-vous que mon argent arrive bien aux enfants ?

Nous appliquons une politique de "Zéro Opacité" :

- Gestion contrôlée : Les fonds nécessaires au fonctionnement de la cantine sont alloués mensuellement depuis le compte de Genève sur la base des budgets prévisionnels et des justificatifs de dépenses présentés par la Direction Pays.
- Justificatifs : Chaque peso dépensé doit correspondre à une *Factura Electrónica* (facture certifiée par l'État colombien).
- Contrôle : Le comité à Genève valide les dépenses chaque mois avant de débloquer les fonds du mois suivant.

3. Quels sont vos frais de fonctionnement en Suisse ?

Nos frais de fonctionnement en Suisse sont très réduits. Les membres du comité sont tous bénévoles. Les seuls frais déduits sont :

- Les frais bancaires et de transfert (environ 85 CHF/mois),
- Les frais techniques du site web et d'hébergement (environ 100 CHF/an).

Cela signifie que la quasi-totalité de votre don va directement à l'achat de nourriture, au salaire du cuisinier et à la logistique en Colombie.

4. Pourquoi rémunérer un cuisinier et une responsable locale plutôt que d'utiliser uniquement des bénévoles ?

La faim n'attend pas. Pour garantir que 50 repas soient servis 5 fois par semaine, 52 semaines par an, nous avons besoin de professionnalisme.

- Un cuisinier rémunéré garantit le respect des normes d'hygiène et la régularité.
- Une responsable (Marta) garantit la gestion légale et comptable rigoureuse.

Le bénévolat est utilisé pour la distribution finale, mais le cœur de l'opération doit être professionnel pour être pérenne et sûr.

5. Mon don est-il déductible des impôts ?

Oui, sous conditions. **Notre demande de reconnaissance d'utilité publique est en cours d'instruction auprès du canton de Genève.** Une fois cette étape validée (rétroactivement pour l'année en cours), nous vous enverrons chaque mois de janvier une attestation fiscale vous permettant de déduire vos dons de votre déclaration d'impôts, selon les limites légales cantonales et fédérales.

6. Puis-je visiter la cantine en Colombie ?

Nous prôtons la transparence totale. Si vous voyagez en Colombie, nous serons ravis de vous organiser une visite pour que vous puissiez voir l'impact de votre soutien de vos propres yeux. Nous demandons simplement un préavis pour respecter le calme et la dignité des enfants accueillis.

7. Que se passe-t-il si l'association s'arrête ?

Nos statuts (Art. 15) sont clairs : en cas de dissolution, tous les fonds restants doivent être transférés à une autre organisation à but non lucratif poursuivant des objectifs similaires et bénéficiant de l'exonération fiscale. Votre argent sera donc toujours utilisé pour une cause humanitaire.

8. Quel est le statut juridique de l'association en Colombie ?

La création de l'entité légale locale (ESAL - Entidad Sin Ánimo de Lucro) est en cours. Cette structure est nécessaire pour :

- Ouvrir un compte bancaire en Colombie,
- Signer des contrats de location et d'approvisionnement,
- Employer légalement le personnel local,
- Se conformer aux obligations fiscales colombiennes.

En attendant l'obtention définitive de l'ESAL, les fonds sont gérés depuis le compte suisse et les dépenses sont effectuées sous le contrôle de Marta avec des conventions provisoires et des reçus certifiés. Dès l'ESAL obtenue, tous les contrats seront transférés à l'entité locale, garantissant une pérennité totale.